

Colloque des 20 ans de
l'Association Européenne des Voies Vertes (AEVV)
Moulins de Beez - Namur
Vendredi 29 juin 2018

Discours du représentant du Ministre des Travaux Publics et
de la Mobilité en charge du RAVeL

Monsieur le Président de l'Association Européenne des Voies Vertes,

Madame la Directrice de l'Association Européenne des Voies Vertes,

Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualités,

Je tiens d'abord à excuser Monsieur le Ministre Carlo DI ANTONIO qui se réjouissait d'être parmi vous ce matin mais qui finalement a été retenu par d'autres obligations. Il est en est bien désolé et m'a demandé de le représenter, ce que je fais bien volontiers entant qu'expert Modes doux auprès de son Cabinet.

In the name of Carlo DI ANTONIO, Walloon Minister of Environment, Ecological Transition, Regional Planning, Public Works, Mobility, Transport, Animal Welfare and zoning, I am happy to welcome you here to Namur, capital of Wallonia, to celebrate the twentieth anniversary of the European Greenways Association.

En tant que membre fondateur de l'Association Européenne des Voies Vertes, il était tout indiqué pour la Wallonie d'accueillir les festivités du 20ème anniversaire de cette association, ici à Namur, Capitale de la Wallonie, ville où fut signé le 8 janvier 1998, l'acte fondateur de l'AEVV.

De tout temps la Belgique, située stratégiquement entre la France, l'Allemagne, les Pays Bas et la Grande Bretagne, fut un carrefour des voies de communication, au centre de l'Europe : que ce soit les axes routiers, fluviaux, ou ferroviaires. Aujourd'hui, il en est de même pour les voies vertes.

Traversée par quatre itinéraires internationaux, l'EuroVélo 3 (Tondheim - Saint-Jacques de Compostelle), l'EuroVélo 5 (Londres - Brindisi), la Meuse à Vélo (candidate officielle à l'EuroVélo 19), et la Vennbhan qui relie Aix La Chapelle en Allemagne à Trois Vierges au Grand Duché de Luxembourg en passant par l'Est de la Belgique, la Wallonie est au cœur du réseau européen des voies vertes.

La Wallonie se doit de tirer parti de cette situation exceptionnelle, et de profiter pleinement de son Réseau Autonome de Voies Lentes, le RAVeL, que d'autres pays nous envient, pour assurer le développement social, économique et environnemental de la Région, au travers la mobilité douce, le vélo tourisme et le patrimoine.

Ainsi le Ministre des Travaux Publics et de la Mobilité, Carlo DI ANTONIO entend poursuivre et amplifier le Plan RAVeL initié par son prédécesseur Maxime PREVOT afin, d'une part, de développer le réseau par le comblement des chaînons manquant, et d'autre part, d'améliorer qualitativement le

réseau existant pour permettre au RAVeL de rencontrer les objectifs de mobilité de demain.

En effet par sa vision FAST - Fluidité Accessibilité Sécurité Santé Transfert modal - pour la mobilité wallonne d'ici 2030, le Ministre DI ANTONIO souhaite porter la part modale du vélo dans les déplacements des wallons et des wallonnes, de 1 % actuellement à 5 % à l'horizon 2030.

Dans ce cadre, le déploiement du réseau cyclable portera en particulier sur les zones urbaines, et périurbaines ainsi que sur le RAVeL, colonne vertébrale du réseau qui doit constituer le réseau express wallon des déplacements doux, qui continuera à se développer et dont l'accessibilité sera renforcée pour lui permettre d'accueillir plus de déplacements quotidiens vers les écoles et les entreprises.

L'utilisation plus massive du vélo, notamment à assistance électrique, sera promue par des actions destinées à faciliter son usage, notamment en complément d'autres modes sur les premiers et derniers kilomètres. La généralisation sur le territoire d'infrastructures de stationnement et de sécurisation des cheminements sera mise en œuvre.

Concrètement en matière d'infrastructure cette vision se traduira notamment par le Plan Wallon d'Investissements, en cours d'élaboration par le Cabinet du Ministre et son Administration, et qui permettra, à partir de 2019, de plus que doubler les crédits annuels destinés à l'aménagement du RAVeL et des voies vertes locales.

Se faisant la Wallonie s'inscrit pleinement dans la vision européenne des voies vertes défendue par l'AEVV au travers de sa Déclaration de Lille du 12 septembre 2000 souhaitant la

création d'un « Réseau Vert Européen » réservé aux usagers non-motorisés, combinant majoritairement des voies vertes, permettant à la fois des itinéraires continus de grande distance et un maillage local pour les déplacements quotidiens et les loisirs.

A cette occasion la Définition internationale des Voies Vertes y fut aussi arrêtée : voies de communication autonomes réservées aux déplacements non motorisés, développées dans un souci d'aménagement intégré valorisant l'environnement et la qualité de la vie, et réunissant des conditions suffisantes de largeur, de déclivité et de revêtement pour garantir une utilisation conviviale et sécurisée à tous les usagers de toute capacité.

Le 30 janvier 2014, le Gouvernement wallon fit sienne, pour la définition du RAVeL, la Définition internationale des Voies Vertes telle que proposée par l'AEVV lors de la Déclaration de Lille.

Comme nous pourrons ainsi le constater tout au long de ces 2 journées, les liens entre l'AEVV et la Wallonie sont importants et forts.

Par l'organisation du 20^{ème} anniversaire de l'Association Européenne des Voies Vertes en Wallonie, le Ministre Carlo DI ANTONIO a voulu souligner l'importance que revêt l'Europe pour la Wallonie et l'importance du RAVeL dans le réseau des voies vertes européennes.

Je terminerai en remerciant déjà tous les personnes qui ont contribué à l'organisation de cette manifestation : le Service Public de Wallonie et plus particulièrement les services communication et événements du Secrétariat Général, de la Direction Générale des Routes et Bâtiments, de la Direction

Générale de la Mobilité et des Voies hydrauliques, de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, ainsi que la Ville de Namur, l'ASBL Chemins du Rail et les membres du comité exécutif de l'AEVV.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite un excellent colloque.

Longue vie à l'Association Européenne des Voies Vertes,
Longue vie au RAVeL de Wallonie !

Frédéric RAZEE